
1533/1592

Y attacher cent mille lois…

« Qu’ont gagné nos législateurs à choisir cent mille espèces et cas particuliers et à y attacher cent mille lois ? Ce nombre n’a aucune proportion avec l’infinie diversité des actions humaines. La multiplication de nos inventions ne parviendra pas à égaler la variété des exemples. Ajoutez-en cent fois autant : vous ne pourrez pas faire que dans les évènements à venir, il s’en trouve un seul qui ne requière un jugement particulier. Il y a peu de rapport entre nos actions, qui sont en perpétuelle mutation, et des lois fixes et immobiles.

Les plus désirables, ce sont les plus rares, les plus simples, et les plus générales : et je crois même qu’il vaudrait mieux ne pas en avoir du tout, plutôt que d’en avoir autant que nous en avons. »

Source : [Extrait du spectacle d’Eric Sanson – Montaigne | Les Essais | Jouir loyalement de son être]